

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

**ACCUEIL PARASCOLAIRE | Suite, mais pas fin d'un feuilleton cocasse. Le Mouvement libéral-radical continuera de récolter des signatures pour une proposition qui est passée comme une lettre à la poste au Grand Conseil.**



© JEAN-BERNARD SIEBER/ARC | L'initiative parlementaire constitutionnelle de la socialiste Cesla Amarelle, qui reprend mot pour mot l'initiative populaire lancée par les libéraux-radicaux, a été adoptée par un Grand Conseil presque unanime.

JOËLLE FABRE | 22.04.2009 | 00:04

De mémoire de député, on n'avait jamais connu pareille situation. Les libéraux et les radicaux allaient-ils oser dire non au Grand Conseil à une proposition pour laquelle ils récoltent des signatures? Ils ont ravalé leur colère. Résultat: l'initiative parlementaire constitutionnelle socialiste pour «L'école à journée continue», un texte qui reprend mot pour mot celui de l'initiative populaire lancée le mois dernier par le tout nouveau Mouvement libéral-radical (MLR), a été non seulement approuvée à 99 voix contre 11 et 16 abstentions, mais transmise directement au Conseil d'Etat par une écrasante majorité du parlement.

Le débat n'en fut pas moins grinçant, dans un climat lourd de méfiance. Certes le développement de l'accueil parascolaire bénéficie d'un large consensus, mais chacun soupçonne l'autre d'avoir tout autre chose derrière la tête que le bien des écoliers: «Cet enthousiasme socialiste pour notre initiative est une vraie surprise. Soutenez-vous vraiment nos six idées fortes? a tenu à s'assurer la libérale Claudine Wyssa, présidente du comité de l'initiative du MLR. Nous attendons du Conseil d'Etat un projet qui soit en tout point conforme à notre texte original.»

#### **Qui mijote quoi?**

Côté socialiste, on sait bien que la droite n'entend pas contraindre les communes à organiser la prise en charge des écoliers de 4 à 16 ans sans contrepartie. L'initiative

exige en effet que les communes puissent s'organiser librement et fixent elles-mêmes «les conditions de l'accueil parascolaire». Serait-ce une manœuvre pour remettre en question les normes d'encadrement édictées par le Service cantonal de protection de la jeunesse? Le syndicat SSP en est convaincu et l'a d'ailleurs exprimé hier dans notre page «Opinions».

Pour autant, la présidente des socialistes, Cesla Amarelle, ne croit pas faire le jeu de la droite. «Peut-être bien que c'est leur but caché, admet-elle. Mais si c'est le cas, c'est de la sculpture sur nuages! Quoi qu'il advienne, on ne pourra pas inscrire l'accueil parascolaire dans une loi d'application contraire à la législation fédérale.»

Le comique de la situation n'a échappé à personne. «Nous voilà donc sur le point de soutenir une proposition de la gauche qui vise à court-circuiter une initiative de la droite», a persiflé Eric Bonjour au nom du groupe UDC, en s'étonnant au passage que les présidentes dudit mouvement, tout à leur bonheur de sceller leurs fiançailles, aient négligé de demander le soutien de leurs alliés de droite.

Autre railleur, Jérôme Christen, de l'Alliance du Centre: «Les libéraux et les radicaux devraient se fiancer plus souvent. Ça permettrait aux anorexiques des mesures sociales de faire davantage de propositions.» Le radical Frédéric Borloz a tenté de mettre les rieurs de son côté, mais n'a réussi qu'à s'attirer les foudres de la syndique socialiste de Morges Nuria Gorrite en tirant à boulets rouges sur la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), qu'il juge «beaucoup trop contraignante».

### **Imperturbables**

Le plus cocasse dans cette affaire est que les libéraux-radicaux, imperturbables, maintiennent leur initiative et continueront à récolter des signatures. Pourquoi cette fatigue inutile? Claudine Wyssa sort un proverbe de la manche: «Ce qui est cousu deux fois est plus solide»

---

## **Grand Conseil express**

### **MUSÉE**

Qui évaluera les sites qui rêvent d'accueillir le Musée des beaux-arts? A voir le comité chargé de cette tâche, Pierre Grandjean (rad.) s'interroge: avec 33 membres, sera-t-il efficace? Et sur quels critères ont-ils été nommés? Et de relever qu'y figurent des communes candidates, juges et parties, tout comme Pierre Keller, directeur de l'ECAL, impliqué dans la candidature lausannoise, mais un seul urbaniste et aucun représentant du Département des finances.

### **OGM**

Le champ expérimental de blé transgénique de Pully inquiète Bernard Borel (A Gauche toute!). Il se demande s'il est vrai que des visites de classes sont prévues. Quel message sera transmis aux élèves et comprendront-ils la position des opposants? demande-t-il au Conseil d'Etat.

### **L. PI.**

---

## **Un vieux hibou sommeille dans un jeune socialiste**

A 26 ans, le socialiste Nicolas Rochat figure parmi les benjamins du Grand Conseil. Y a-t-il un âge minimal pour demander au canton d'intervenir auprès de la direction de La Poste pour défendre un service public de proximité? C'est l'avis du libéral Jean-Marie Surer: «Il faut vivre avec son temps! Pour un féru d'informatique de moins de 30 ans, vous faites du protectionnisme poussiéreux!» La piqûre du vétérinaire de Bière n'a pas blessé l'étudiant en sciences sociales de la Vallée. «Vieux hibou ou socialiste fringant, peu m'importe. Je relaie les inquiétudes des citoyens de ce canton.» Bingo! Sa résolution a été acceptée à une écrasante majorité.

**JO. F.**

---

### **Donner de la voix aux femmes**

Encore largement minorisées, les femmes méritent un coup de pouce pour accéder aux autorités politiques. C'est le point de vue défendu hier par Nicole Jufer Tissot. La socialiste propose d'inciter les candidatures féminines pour favoriser une représentation plus équilibrée des deux sexes parmi les élus.

La recette: agir sur les listes électorales grâce à un petit aiguillon financier à l'heure des campagnes électorales. Alors que l'impression des bulletins électoraux est actuellement prise en charge par les collectivités publiques, Nicole Jufer Tissot souhaite qu'à l'avenir seules les listes électorales dotées d'au moins un tiers de femmes soient remboursées. «On constate qu'une liste qui donne une place plus importante aux femmes a plus de chances de voir ces dernières élues», justifie-t-elle.

L'idée a d'emblée fait réagir l'UDC François Brélaz, opposé à la discrimination positive qui ne favorise pas les compétences. De son côté, Nicole Jufer Tissot précise toutefois qu'elle ne veut pas introduire de quotas au niveau des résultats, ce qui reviendrait à nier le vote des citoyens, mais une condition supplémentaire à la prise en charge des frais des bulletins. «Le but est essentiellement de faire réfléchir les partis et la population.» Et de rassurer les représentants de la gent masculine qui craindraient de perdre leur majorité séculaire: «Le jour où les hommes seront sous-représentés, la loi devra tenir compte de cette évolution», sourit-elle.

La proposition sera étudiée en commission.

**L. PI.**

Actu

**Source URL (Extrait le 22.04.2009 - 10:56):** <http://www.24heures.ch/vaud/actu/grimacant-deputes-journee-continue-ecolier-2009-04-21-0>